

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Pierre DESCOTES et Sarah ORSINI

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire ; le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux bulletins.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire latin-français (Gaffiot) ; un dictionnaire de mythologie, un atlas.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, et si nécessaire une brève mise en contexte du passage.

Vingt-six candidats ont passé, cette année, l'épreuve orale à option "traduction et commentaire d'un texte latin", ce qui correspond à l'effectif habituel. Les prestations ont dans l'ensemble été très satisfaisantes, tant au niveau de la connaissance de la langue latine que de la maîtrise de l'exercice du commentaire. La moyenne de l'épreuve, combinée à celle d'histoire ancienne, s'est établie à 13,19, ce qui confirme la très bonne impression du jury, qui a eu l'occasion d'entendre quelques prestations véritablement excellentes, parfois sur des textes présentant une difficulté certaine, comme sur le *De Natura deorum* de Cicéron, le *De natura rerum* de Lucrèce ou les *Géorgiques* de Virgile.

Si l'allongement du temps de préparation à une heure trente avait déjà, les années précédentes, permis aux candidats d'améliorer notablement les commentaires proposés au jury, un facteur supplémentaire a contribué à la qualité des prestations – l'autorisation d'utiliser le dictionnaire. Les auteurs de ces lignes doivent avouer qu'ils étaient quelque peu circonspects quant à l'usage que feraient candidates et candidats du Gaffiot, dans le cadre d'une épreuve orale laissant peu de temps à la consultation du dictionnaire – et qu'ils avaient tort. Les candidates et candidats ont visiblement su tirer le meilleur parti de cet outil ; cela n'empêchera pas le jury de continuer à donner, avec le texte, un bulletin comportant quelques indications de vocabulaire et de syntaxe, éventuellement une mise en contexte historique, selon ce qui lui semble opportun et en tenant compte de la difficulté du texte. Il n'y a pas de nombre de mots « standard » par bulletin, ni de règle en ce qui concerne la longueur du « chapeau » ajouté au texte.

Nous répétons, cette année encore, qu'il serait utile aux candidates et aux candidats de consacrer quelques minutes à la préparation de la lecture orale de leur texte qui, après la

situation du texte (qui rappelle aussi brièvement que possible le genre littéraire de l'œuvre, le nom de son auteur, éventuellement le contexte historique et l'idée générale du texte que la candidate ou le candidat s'apprête à commenter), constitue le premier véritable contact avec le jury : il faut soigner le ton, veiller aux élisions dans le cas des textes poétiques (ce qui n'est pas toujours fait), ménager les pauses nécessaires (au lieu de lire à toute vitesse pour se débarrasser de l'exercice), afin de montrer dès cette étape que le texte, et son intérêt, ont été compris.

La maîtrise de la morphologie et de la syntaxe latines apparaît, chez les optionnaires, globalement satisfaisante – les mêmes difficultés reviennent toutefois régulièrement, année après année : la construction de la proposition interrogative indirecte demeure méconnue, les pronoms personnels ne sont pas toujours bien distingués des adjectifs possessifs, quelques formes (*quisque, quisquis, aliquis*) posent des difficultés récurrentes aux candidats. Mais dans l'ensemble, l'exercice est apparu bien maîtrisé. Soulignons, encore cette année, que l'attitude des candidates et candidats a dans l'ensemble été tout à fait satisfaisante : nous avons admiré la présence d'esprit de plusieurs d'entre eux, qui ont su réintégrer, dans leur commentaire, des points qui avaient fait l'objet d'une remarque, de la part du jury, lors de la reprise. Nous répétons qu'il est opportun, de la part du candidat, d'opter pour une reprise de la traduction immédiatement après celle-ci (même s'il est possible d'enchaîner immédiatement traduction et commentaire), précisément pour éviter de commenter un texte mal compris, voire pris à contresens. Tous les optionnaires ont, cette année, fait le choix de profiter de cette possibilité qui leur est laissée. Rappelons également que la reprise est un moment qui bénéficie à la candidate et au candidat, et qu'il convient de se montrer, à ce moment, aussi dynamique que possible, en saisissant les occasions que le jury offre de corriger les erreurs commises.

Pour réaliser le commentaire, les deux méthodes traditionnelles ont été appliquées : analyse linéaire ou composée. Cette dernière était majoritaire. Le déroulement du commentaire était souvent bien structuré et commençait par une présentation du texte, une analyse de ses mouvements et une problématisation. Dans le développement, nous avons apprécié l'effort d'élucidation du texte généralement fourni par les candidates et candidats. En revanche, nous aurions parfois souhaité entendre une présentation plus précise de la logique des arguments et de leur articulation les uns avec les autres, tout particulièrement dans les textes philosophiques ou didactiques. Cette difficulté est en partie liée au choix du commentaire composé – car si la difficulté du commentaire linéaire est d'éviter d'aboutir à une série de remarques sans lien, le risque que présente le commentaire composé est d'amener le candidat ou la candidate à sacrifier la précision des analyses du texte.

Les candidates et les candidats ont dans l'ensemble fait preuve d'une solide culture littéraire et historique, et su utiliser les outils de l'analyse littéraire pour éclairer le texte – y compris dans le cas de textes poétiques qui, visiblement, suscitaient une certaine appréhension chez les étudiantes et étudiants. Le jury, dans l'ensemble, se félicite du niveau général de cette session.

Les auteurs proposés aux optionnaires cette année ont été : Augustin, Cicéron, Columelle, Horace, Lucrèce, Pline le Jeune, Ovide, Properce, Sénèque, Virgile.